

M. Ramette, député du Nord, s'est fait rappeler deux fois à l'ordre

Hier après-midi, la Chambre a discuté le projet d'amnistie. Après que M. Piaré eût demandé que celle-ci fut étendue aux faits de propagande communistes et aux militants coloniaux, et qu'il eût protesté contre la survivance de la contrainte par corps. M. Albertin, rapporteur de la Commission de législation civile, exposa l'économie générale du projet de loi et souligna que la Commission a considéré qu'il était indispensable de prévoir une mesure d'apaisement en faveur des fonctionnaires, des agents, employés et ouvriers des services publics ou concédés.

M. Duval-Arnould protesta. M. André Hesse, président de la Commission, déclara que l'amnistie, qui annule le fait ayant entraîné la radiation, doit comporter nécessairement la réintégration.

Le rapporteur énuméra les crimes politiques et les délits amnistiés par le projet. M. Albertin : « Votre Commission a décidé d'étendre le bénéfice de l'amnistie à un grand nombre d'infractions prévues par les codes de justice militaire pour les armées de terre et pour les armées de mer. Elle a considéré que pour avoir le caractère d'une véritable et complète mesure d'apaisement, la loi en préparation devait jeter le voile de l'oubli sur les défaillances qui apparaissent comme les plus graves : l'insoumission, la désertion, l'abandon de poste, quelles que soient les circonstances qui les ont provoquées ou entourées ».

M. Ramette appelé à l'ordre

M. Ramette réclame une amnistie totale, notamment pour tous les militants communistes et les condamnés des tribunaux militaires. M. Ramette proteste contre les guerres coloniales et contre les arrêts des tribunaux militaires. Il se fait rappeler à l'ordre, une première fois.

Après une intervention de M. Moutet en faveur des indochinois, la discussion générale est close et la suite des débats est renvoyée à mardi.

LES ÉVÉNEMENTS D'EXTRÊME-ORIENT. Après une suspension de séance, M. Paul-Boncour demande le renvoi à la suite des interruptions sur les événements d'extrême-Orient et sur le conflit sino-japonais. Il estime, en effet, que ces interpellations ne sauraient être discutées à la séance de mardi.

LES SAUX RURAUX. Dans sa séance d'hier matin, la Chambre a repris la discussion du projet de loi adopté par elle, modifié par le Sénat, tendant à autoriser, au profit du fermier, la réduction des prix des baux à ferme. De nombreuses interventions se produisent pour ou contre les modifications apportées par le Sénat. M. Abel Gardey rend hommage à la Commission pour son souci de réalisation dans un esprit de transaction. « La Commission, dit-il, a réussi heureusement à concilier les idées de réduction du prix du bail et de réévaluation du bail. Les parties seront tout naturellement conduites à la révision du prix du bail. La paix publique exige que les deux Chambres votent rapidement une loi définitive qui mettra fin à des difficultés pénibles. »

La discussion générale est close. Le passage à la discussion des articles est renvoyé à mardi matin. La séance est levée à midi.

Sages précautions contre la grippe



La grippe qui sévit un peu partout en ce moment, fait aussi des victimes en Angleterre. C'est pourquoi une grande arme cinématographique fait prendre des précautions aux membres du personnel de ses salles qui, sous la direction d'infirmières expérimentées, se gargarisent tous les jours. C'est ce que montre notre photo.

UNE FEMME QUI COMMIT DEUX MEURTRES, CONDAMNÉE A ÊTRE PENDUE

Le tribunal de Szeged vient de condamner à la pendaison une certaine veuve Rieger, surnommée « Pipes Pits », en français, et « Tient la Pipe », accusée d'avoir commis, en 1919 et en 1922, deux meurtres qui ont été récemment découverts. La meurtrière travaillait, comme nous l'avons dit, à la fabrication de pipes masculines et fumait la pipe comme un homme. Deux fermiers désemparés se débarrassèrent de leurs maris, dont l'un était un ivrogne et l'autre un violent, en adressant à la femme Rieger, qui, aidée de quatre complices, s'acquittait de sa mission de telle manière que l'on crut que les victimes s'étaient suicidées. Des discussions d'héritage amenèrent récemment la découverte du deuxième crime, puis celle du premier. Les deux veuves ont été condamnées pour incitation au meurtre, l'une à 15 ans de prison, l'autre à la détention perpétuelle. Les quatre complices de « Tient la Pipe » se sont vu infliger des peines allant de 6 à 15 ans de prison.

Nouveaux attentats anarchistes en Espagne

On mande de Médina-Sidonia (province de Cadix) que les communications téléphoniques et télégraphiques ont été de nouveau coupées entre le hameau de Casas-Viegas et les localités environnantes. De nombreux groupes de révolutionnaires circulent le long des routes. Deux gardes, qui se rendaient en automobile de Médina-Sidonia à Casas-Viegas, ont été surpris par une bande de révolutionnaires. Des agents sont accourus au bruit de la détonation. A ce moment, une seconde bombe a explosé sur une fenêtre voisine. Il n'y a pas eu de victimes, mais les dégâts sont importants.

LES ROSATI DE FRANCE VONT FÊTER GUSTAVE CHARPENTIER

Les Rosati de France poursuivent le cycle de leurs festivals à la gloire des grands hommes du Nord. On sait quel succès ont remporté, le 28 décembre, leurs fêtes en l'honneur de Watteau. Leur président, M. Albert Acremant, nous annonce que le vendredi 27 janvier, au cours d'un gala sur invitation, qui sera sensationnel, ils célébreront le maître Gustave Charpentier, l'immortel auteur de « Louise » et de « Julien ». Au cours de la soirée, qui sera donnée dans la salle des fêtes de l'Hôtel Majestic, à Paris, les artistes les plus appréciés de l'Opéra et de l'Opéra-Comique : Mmes Lacourte et Marguerite Soyser ; MM. Leclaireau Morot et Rousseau avec M. Planel, de la Société des Concerts du Conservatoire, et Mme Héran-Harris, directrice du Cercle Musical, interpréteront les œuvres du Maître, sous sa propre direction. « Dindon », la cantate, qui valut à M. Gustave Charpentier le grand prix de Rome, sera notamment chantée (elle qu'elle le fut devant les membres de l'Académie des Beaux-Arts). Les œuvres en prose inédites du compositeur des « Impressions d'Italie », seront récitées par M. Dorival, de la Comédie-Française. Le Conservatoire populaire de Mimi Pinson prêtera son concours avec ses choristes et ses danseuses. Deux ballets seront dansés. Notre glorieux compatriote, M. Gustave Charpentier, sera fête le 27 janvier par les Rosati de France, d'une façon digne de son génie.

LE TISSUDOR

est un merveilleux drap à poil qui fait brûler à merveille l'argenterie, cuivre, nickel, simplement en frottant à sec. Pas besoin de pâte, ni poudre, ni rien. Gross économie : 3 fr. 95 chez horlogers, quincailliers, droguistes, bazars. 1469.

VASTE AFFAIRE D'ESCROQUERIE DÉCOUVERTE A RENNES

Une affaire d'escroquerie vient d'être découverte à Rennes. Il s'agit d'établissements et de magasins de panification qui devaient avoir leur siège social à Rennes et vendre le pain 45 centimes moins cher par kilogramme que les boulangers. Après des réunions tenues dans l'arrondissement de Rennes et diverses démonstrations, les escrocs obtinrent de nombreuses souscriptions allant de 500 à 1.500 fr. ; à un boulanger, on offrit la direction de l'affaire avec un traitement de 400.000 fr. Il versait 150.000 fr. ; lui offrit de visiter une installation similaire à Paris, mais quand il se rendit dans la capitale, il constata que la boulangerie modèle n'existait pas. C'est ainsi que l'escroquerie fut découverte. La justice est saisie de ces faits.

RESTAURANT "LA SEMEUSE" BRASSERIE

Grand Place, LILLE. Un accesseur pour le Restaurant au 1er étage est à votre disposition pour son service à la carte et son service complet à prix modérés. Son Service Brasserie continuera son Plat du jour à 6 fr. et ses spécialités.

NOIRAIRE DES TRAINS et de la CP du NORD

Consultez le GUIDE L. MASSON LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge

Un train exposition va se mettre en route



On met actuellement la dernière main à Paris, à l'installation du Train Exposition organisé par l'Office National du Commerce et qui effectuera, dans une dizaine de jours, un voyage de trois mois dans les principales villes de France, pour offrir au public des échantillons des produits de l'industrie et du commerce.

Advertisement for Sigard clothing. Features a man in a suit and text: 'VÊTEMENTS SIGARD LILLE, 16, Rue Neuve, LILLE. DU 14 au 31 JANVIER COSTUME RECLAME SUR MESURES. Veston droit ou croisé, draperie haute nouveauté, pure laine. Valeur réelle : 600 F. Exceptionnellement pendant cette quinzaine 378 F. VÉRITABLE RECLAME par le prix, la coupe, la façon garantie "grand tailleur" et la qualité de draperie encore améliorée. ENVOI FRANCO D'ÉCHANTILLONS'

A ARGENTEUIL, UN HOMME DÉCAPITA SA FEMME A COUPS DE RASOIR

Un nommé Félix Delporte a tué sa femme à Argenteuil. Il est âgé de 35 ans et est père de cinq enfants. Il semble, d'après l'enquête première faite par le commissaire de police d'Argenteuil, que le meurtrier ait agi dans un moment de folie subite. Delporte, vers midi, a cherché querelle à sa femme ; il tira sur elle un coup de revolver qui l'atteignit légèrement, puis, s'acharnant sur elle, il la décapita aux trois quarts avec un rasoir. Après quoi, il lui défenda le crâne à coups de hachette. Le meurtrier tenta ensuite de se suicider, mais il ne se fit qu'une blessure peu grave. Quatre des enfants étaient absents du domicile lorsque le drame se déroula. Le commissaire de police arriva sur les lieux.

DEUX ENFANTS ET LEUR PÈRE TOMBÉS D'UN 3^{ème} ÉTAGE SE SONT TUÉS A TANGER

Hier matin, à 11 h., M. Rahal, professeur à l'école française de Tanger, originaire de Nedromah (Algérie), habitant le troisième étage d'un immeuble, se trouvait à une fenêtre de son appartement, tenant dans ses bras un de ses enfants, âgé de 2 ans, lorsqu'un autre de ses fils, âgé de 5 ans, perdit l'équilibre et tomba dans la rue. En voulant rattraper son fils, M. Rahal perdit également l'équilibre et tomba avec l'enfant qu'il tenait dans ses bras. Tous trois se sont tués sur le coup.

DIX ANNÉES D'ART MÉNAGER : 1923-1933

Dans le cadre prestigieux du Grand-Palais, se tiendra du 26 janvier au 12 février 1933, le X^e Salon d'Art Ménager organisé par l'Office National des Recherches Scientifiques et des Inventions. Nul doute que cette manifestation, désormais classée parmi les grandes expositions mondiales, s'impose comme les précédents à l'attention universelle et connaisse le plus éclatant succès. Le public s'intéressera particulièrement à la rétrospective de la Chambre à coucher, la Section gastronomique, la Quinzaine du Poisson, au premier Congrès de la peinture, aux démonstrations de l'Art ménager masculin, ainsi qu'aux nombreuses conférences et démonstrations du Comité de propagande.

UN AVIATEUR MILITAIRE S'EST TUÉ PRÈS DE LYON

Un avion de la 3^e escadrille de chasse du 3^e régiment d'aviation à capota, hier, à 15 heures, près de la Verpillière. Le pilote, sergent Lemoenic, a été tué. L'appareil est détruit.

Tout rhume est guérissable

Votre santé vous désespère, vous avez tout essayé : sirops et cachets, les médicaments. Votre seul médicament, demandez-le aux malades eux-mêmes, à ceux qui se sont guéris. Eux-mêmes déclarent : « La motte du flacon de Santos a suffi à me guérir (Mme Flament, rue Bassé à Croix (Nord) » et « Le Santos m'a fait beaucoup de bien, je ne toussais plus du tout » (Draux à Villers Guislain). « Atteint d'une bronchite de mois, le n'ai dû ma guérison qu'au Santos (M. G. Rutot). » Essayez le Santos, extrait végétal, son action sera aussi décisive sur votre organisme. Le flacon : 8 fr. 50, toutes pharmacies. 9111.

Advertisement for Mimosa perfume. Text: 'MIMOSA par Georges SPITZMULLER. Daniel écoutait, stupéfait. La jeune femme disait cette phrase mélancolique avec un juste sentiment du rythme et de jolies inflexions de voix. Comme tout à l'heure, elle semblait emportée par un songe vers de mystérieuses régions. Et lui, tout en s'étonnant de ce qu'une telle manifestation avait d'insolite et d'anormal, y voyait néanmoins un signe d'inspiration, une preuve de culture et de délicatesse. A quel milieu social appartenait cette femme ? Intrigué, il ne pouvait en détacher ses yeux. Elle revint à l'assaut tranquillement et ne s'écarta plus de son compagnon de voyage. Sans bouger, les yeux vagues, elle respirait sa touffe de mimosa. Après Aulnay-sous-Bois, elle posa la même question encore : — Où va ce train ? — Oh ! vous pouvez me le dire ; je ne le répéterai pas. Il faut être discret dans la vie et savoir garder les secrets. Souvent, mieux vaut mentir que les révéler ; la vérité tue !

— Et elle timidement... Et vous ne pouvez me comprendre. Personne ne peut me comprendre. Dieu seul ! — Et, après un silence : — J'ai tort de vous dire tout cela, car ces choses ne concernent que moi. Mais, parfois, la peine est trop forte et il faut qu'elle s'épanche. — Un désir de raison traversait son langage. Si c'était une démente en liberté, échappée de quelque asile, sa folie était intermittente, inoffensive. — Ah ! dit-elle tout à coup, je sais où je vais. Etais-je sottis de vous le demander tout à l'heure ? — Porter des fleurs sur la tombe de ma mère. Cela m'arrive souvent. — Où allez-vous donc ? — Dans quel pays ? — Là-bas. — Sa main montra une direction vague, puis sa tête se pencha vers la gauche. — Maman aimait beaucoup ces fleurs, ces belles bouppes d'or... Moi aussi, je les aime, et maman le savait bien. Elle m'appelait Mimosa... sa petite Mimosa... c'est pourquoi je lui en porte. Voulez-vous en accepter une branche, mon vieil ? Ce sera pour vous remercier de votre bonté. — Spontanément, elle lui tendit les deux mains tenant la branche de mimosa qu'il reçut avec gravité, comme elle lui était offerte. La grille semblait passée. — Où allez-vous, monsieur ? dit alors

e Mimosa ?... et je ne suis pas indécrite ? — Nullement... Je vais à Dammarville. — A Dammarville ? — Oui, vous connaissez peut-être ce coin du Valois ou les villages qui l'avoisinent : Villeneuve, Thieux, Mauregard... Mauregard ! — Ce nom frappa la femme au mimosa comme un coup de foudre. Un effroi laboura ses traits ; ses lèvres tremblèrent. — Mauregard !... répète-t-elle avec une sorte de terreur. — Lui, au comble de la surprise, observait sans mot dire les ravages croissants de cette émotion. Soudain, l'inconnue bondit, se précipita vers la portière. Et, avant que Rochebrouil eût pu l'appeler ou faire un geste, elle l'ouvrit, sauta au dehors en poussant un cri étouffé. Heureusement, le train ralentissait pour l'arrivée à la station de Servan-Livry. Il s'arrêta presque au même instant. Daniel regarda avidement par la portière ouverte. Sur le quai, de nombreux voyageurs descendirent. Il lui fut impossible d'apercevoir son étrange compagne de route. Et le train reparti, le laissant aux prises avec cette énigme représentée par la branche d'or restée entre ses doigts.

IV LA CIVADIÈRE — Monsieur Rochebrouil ? — Lui-même. — Je suis Gervais, le chauffeur de la Civadière, et je viens vous chercher en automobile... Pas de bagages ? — Non, mon ami. — Tous deux sortirent de la gare de Dammarville. L'auto attendait, une touriste assez puissante. Daniel s'installa devant, à côté de Gervais. Les deux hommes sortirent, gagnèrent le château. — Comment m'avez-vous reconnu ? demanda l'architecte. Vous l'êtes venu directement à moi. — Miss Arabelle m'avait fait votre portrait, monsieur, répondit joyusement le chauffeur, un brave type à l'air franc et dévoué. — On démarra. L'auto glissait, silencieuse et souple sur la route blanche, à peine motueuse. — Le château est hors du village ? s'informa Rochebrouil. — Oui, dans le haut. Ah ! un joli coin, vous verrez, monsieur. On arrivait près d'un bouquet de touffes et très vert. — Voyez, monsieur, dit Gervais, c'est le Bois-des-Sables. Par ici, c'est la Mare-aux-Loup, et un peu plus loin, le Bois-des-Trois-Seigneurs. Vous allez apercevoir le château... le voilà.

Et il désignait une grande bâtisse coiffée d'un toit élevé, murs de briques encadrées par des pierres de taille en ressaut bordant les ouvertures et habillant les angles. Quel qu'apparaissait, ce domaine présentait une grande fortune, car le parc, entouré de murs et de haies, semblait se développer à l'infini. L'auto franchit la haute grille et vint se ranger devant l'entrée principale. En mettant pied à terre, Daniel s'arrêta une minute à considérer le fronton, agrémenté d'un cadran solaire avec, au-dessus des heures en chiffres romains, cette inscription prise au clocher d'une église basque : « Vulnérant omnes ; ultima necat ». (Toutes blessures ; la dernière tue). — Enseignez peu gale ! murmura Rochebrouil. Mais il cessa vite d'y penser au milieu du site verdoyant et des jardins fleuris qui couronnaient la sévère architecture du logis. Il s'arrêta dans cette belle atmosphère une sensation de détente et de fraîcheur au sortir de la fournaise parisienne. Déjà Gervais emmenait l'auto au garage. Sur le perron, miss Arabelle se montrait avec un geste de bienvenue. Elle s'avança à la rencontre du jeune homme et, lui tendant la main : — Mes compliments pour votre exécution, monsieur... Le comte vous attend. Le gouvernant le conduisit au cabinet

NOTRE CONCOURS DE LA PLUS BELLE HISTOIRE 4.000 PRIX valant 310.000 FR.

- Liste des lauréats (SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE) 3.145e. — Mme HOUEQUI Alina, rue Claude Bernard, 8 à WATTELOS. 3.146e. — M. SOREZ Alfred, boulevard Victor Hugo, 150, à LILLE. 3.147e. — M. ALLARD Georges, rue Gustave Delory, 163, à LILLE. 3.148e. — M. DECONYNGE Jules, 4, rue Vaillant, à LAMBERSART. 3.149e. — Mme HUYLBERGCH Josephine, rue Victor Hugo, 177, au MARAIS-DE-LOMME. 3.150e. — M. MOREAU Maurice, rue de Cobem, 6, à ROUBAIX. 3.151e. — Mme BOLLE Georgette, rue d'Alma, 216 bis, à ROUBAIX. 3.152e. — Mme BUCHET Marguerite-Joséphine, cité Victor Hugo, 34, à WAVRIN. 3.153e. — M. HERRING Georges, rue du Moulin, 7, à LA MADELEINE. 3.154e. — M. RILLAERTS Auguste, rue de Buffon, 37, à LILLE. 3.155e. — Mme TRAUWAERT Marcelline, rue Daguerre, 4, à LILLE. 3.156e. — M. DELBART Lucien, Grande Rue, 203, à ROUBAIX. 3.157e. — Mme VANVYVE Rose, 33, rue Fénélon, à HELLEMMES. 3.158e. — M. HIOLE François, rue Jean Jaurès, 11, à DORIGNIES-LEZ-DOUAL. 3.159e. — M. CARLIER Auguste, 45, rue Fin de la Guerre, à TOURCOING. 3.160e. — M. SAUVAGE Maurice, rue Philadelphie, 131, à LILLE. 3.161e. — M. POUVOST Georges, 3, Grand'Place, à PERENCHIES. 3.162e. — M. DESAINT Maurice, rue Gustave Delory, à LESQUIN. 3.163e. — M. CRAMBLIN Marcel, rue du Noir Debout, à CAPELLE-EN-FEVRE. 3.164e. — M. DENDEVEY Maurice, rue du Général Lemaire, 36 MOUSCRON. 3.165e. — M. CHAVATTE Germain, rue de Libercourt, 13 bis à CARVIN. 3.166e. — Mme CARPENTIER Angèle, rue d'Esquermes, 24, à LILLE. 3.167e. — Mme BRIDOUX Madeleine, passage d'Arcole, PETIT-ROCHAIN. 3.168e. — Mme HERBEZ Céline, avenue Gustave Durez, 6, à SECLIN. 3.169e. — Mme FOUANT Lucienne, rue de la Liberté, 23, au MARAIS-DE-LOMME. 3.170e. — M. VAN GRIMBERGHE Julien, rue d'Arcole, 69, à LILLE. 3.171e. — M. GRANSARD Eugène-A., rue Degland, 3, à LILLE. 3.172e. — M. DUBOIS Marcel, rue Pasteur, 2, à HELLEMMES. 3.173e. — M. BRUNIAU Edmond, rue Thiers, 66, à ONNAING. 3.174e. — M. TULLIE Robert, rue Faldherbe, 9, à HELLEMMES. 3.175e. — M. DELOOURT Alfred, boulevard de Fourmies, 183, à ROUBAIX. 3.176e. — Mme THEOMÈS Marguerite, rue Louise Michel, 1, à FLERS. 3.177e. — M. DEFFIENS Henri, rue Pasteur, 5, à LESQUIN. 3.178e. — M. DE DEYNE Pierre, rue du Ploüich, 7, à MARCQ-EN-BAREUIL. 3.179e. — M. DANCOISNE Alphonse, rue Jules Guesde, 15, à FLERS-BOURG. 3.180e. — Mme CORMAN Marie-Thérèse, rue de l'Ouest, 5, à ROUBAIX. 3.181e. — Mme DESMET Romane, rue Sébastopol, n. 14, à MARCQ-EN-BAREUIL. 3.182e. — M. DEQUEKER Raymond, rue de la Meuse, à LA GORGE. 3.183e. — Mme COULON, rue d'Oignies, 35, à CARVIN. 3.184e. — M. DE KONINCK Bernard, rue des Longues-Haies, 169, à ROUBAIX. 3.185e. — Mme LAMBERTY Marie, 29, boulevard d'Alsace, à LILLE. 3.186e. — M. MAZINGUE Jules, rue des Moulins, 76, à HAUBOURDIN. 3.187e. — M. LECLERCQ Edmond, rue du Colysée, 9, à LYS. 3.188e. — Mme LEVEUOLE Diane, rue de Renais, 83, à TOURCOING. 3.189e. — M. LEMAIRE Raymond, rue Jules Guesde, 41, à HELLEMMES. 3.190e. — Mme MONCEAU Germaine, café du Centre, à MONS-EN-PEVELE. 3.191e. — M. MOUSSEUX Marc-Aurèle, rue Raspail, 17, à FIVES-LILLE. 3.192e. — M. BERNARD Arthur, rue de la Chasse, 1, à PERONNE-EN-MELANTOIS. 3.193e. — M. VAN HULLE Ernest, rue du Chemin Noir, à SEQUEDIN. 3.194e. — Mme FRANÇOIS Madeleine, rue d'Esquermes, 98, à LILLE. 3.195e. — Mme LEMAITRE Léona, avenue du Kimmel, 34, à PERENCHIES. 3.196e. — M. POUVOST Alfred, rue des Plais, 177, à TOURCOING.

TEINDELYS dans toutes les teintures. Poudre adhérente impalpable. ARYS, 3, Rue de la Paix, PARIS.

- 3.197e. — M. WARRAS Désiré, rue Paul Lafargue, 42, à CROIX. 3.198e. — Mme DUBOQUET Stéphanie, rue Ampère, 40, à LAMBERSART. 3.199e. — M. MATHON Marcel, rue du Marais, 9, à FRETIN. 3.200e. — M. DELIGNY Jules, rue Jean-Jacques Rousseau, 1, à AUBY-LEZ-DOUAL. 3.201e. — Mme LEMESLE Suzanne, rue de la Marbrerie, 2, à FIVES-LILLE. 3.202e. — Mme BLANQUART Victoria, rue de l'Église, à DON. 3.203e. — Mlle HÉRAS Ginette, 44, rue Marie Buisson, à ROUBAIX. 3.204e. — M. JASINSKI Maurice, quai de l'Ouest, à LILLE. 3.205e. — M. GOURDIN Arthur fils, avenue Lassus, 32, à LOMME. 3.206e. — M. BULTEAU Ambroise, rue Henri Chesquière, 14, à LYS-LEZ-LANNOY. 3.207e. — Mme MESSIAU Julien, rue de Lille, 87, à RONCQ (Blanc-Four). 3.208e. — Mlle SELLEZ Eleonore, rue Faldherbe, 153, à LOOS-LEZ-LILLE. 3.209e. — M. MILLE Henri, rue de la Plume, 51, à WATTELOS. 3.210e. — Mme BARBIER Irma, rue des Fontaines, 3, à LILLE. 3.211e. — M. DUGARDIN Emmanuel, rue Le Riez, 31, à SECLIN. 3.212e. — M. DELCOURT Maurice, rue de la Wincobert, 42, à SAINT-AMAND-LES-EAUX. 3.213e. — M. LORGE Victor, rue Kuhlmann, 14, à LA MADELEINE. 3.214e. — Mme GLOBEUX Blanche, rue des Ecoles, 35, à WATTELOS. 3.215e. — Mme ALLEMEURCH Blanche, rue des Flandres, 46, à TOURCOING. 3.216e. — M. HOUPPIN Albert, rue de la Blanche Porte, 40, TOURCOING. 3.217e. — M. DELERUE Emilie, rue Pasteur, à DOUVRIEN. 3.218e. — Mme LE MOINE Angèle, rue Ampère, 45, à LAMBERSART. 3.219e. — M. BERANGER Arthur, rue Franklin, 112, à ROUBAIX. 3.220e. — Mme LAURIDAN Blanche, rue Josephine, 18, à LA MADELEINE. 3.221e. — M. BOUSSEMARTEON Léon, rue de Touraine, à ANNEULIN. 3.222e. — M. ROCHE Henri, rue Victor Hugo, 65, à LAMBERSART. 3.223e. — M. FERRANT Joseph, rue de la Plaine, 11, à LILLE. 3.224e. — M. BAYART Joseph, rue E. cité 63, n. 31, à NEUX-LES-MINES. 3.225e. — M. MOULIGNEAU Henri, 38, rue Monge, à ROUBAIX. 3.226e. — M. SCALBERT Jules, 26, rue de Toulouse, à ROUBAIX. 3.227e. — M. BLACQ Valère, rue Félix Bertholet, 124, à LYS-LEZ-LANNOY. 3.228e. — M. DOUAT Cyrille, rue des Flandres, 33, à TOURCOING. 3.229e. — Mme PLOEGAERTS Marie-Louise, rue de Maubeuge, 16, CROIX. 3.230e. — Mme FLEURYCK Eugène, rue de l'abbé Desplanque, 58, à LAMBERSART. 3.231e. — M. ROUSSEL Georges, 87, rue Alfred Delcourt, à WATTELOS. 3.232e. — Mme PONTHEU Maria, rue Irénée Gallet, 3, à TOUFFLERS. 3.233e. — M. LEPLAT Gustave, rue du Symbiose, 80, à TOURCOING. 3.234e. — Mme ELCKAN Mathilde, rue Neuve, 342, ESPELECHIN (Belgique). 3.235e. — Mme CUITAR Juste, rue Jean Baré, 192, MOUVAUX. 3.236e. — M. FARIS Paul, rue de Menin, 143, à TOURCOING. 3.237e. — M. BOURMAULT Jean, rue Lepelletier, 37, à LILLE.

Le dernier lauréat a donné le chiffre de 48.065 comme réponse à la question subsidiaire ; différence avec 48.487, nombre de concurrents ayant donné la liste gagnante : 4.578.

Lire demain, la suite de la liste des 4.000 heureux gagnants.

Les gagnants peuvent retirer leurs prix dans les bureaux du « REVUE » n° 156, rue de Paris, à LILLE. Dès la publication des noms, les gagnants pourront se présenter à notre siège social 186, rue de Paris, à LILLE où ils pourront retirer leurs lots. Les gagnants auront naturellement à justifier de leur identité lors du retrait de leurs lots. Les frais d'envoi seront à la charge des gagnants qui demanderont l'expédition de leurs prix.

Les lauréats pourront également retirer leurs prix tous les dimanches de 9 heures à midi.

BÉNÉDICTINE A la dégustation, laisse une satisfaction durable. LA GRANDE LIQUEUR FRANÇAISE.